

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

### **SÉANCE DU VENDREDI 11 OCTOBRE** **2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix octobre, les membres du Conseil municipal de la Commune de Bachas, se sont réunis à dix-huit heures trente à la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le quatre octobre deux mille vingt-quatre, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

4conseillers :

Mr Bouziane BRINI, Mme Patricia BOS-SAUTEREAU, Mme Esther CASTAING, Mr Thierry VIGNEAUX.

#### **ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

1- Mme Chantal ROUFFIANGE (pouvoir donné à Mme CASTAING)

2- Mme Murielle RATA (pouvoir donné à Mr BRINI)

#### **ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :**

1 - Serge MOUNES

#### **PARTICIPAIENT À LA RÉUNION**

0

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme CASTAING est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

#### **ORDRE DU JOUR**

- Information sur la situation des travaux des appartements de l'ancienne école.
- Information sur le contrôle ERP et mesures à prendre.
- Information point budgétaire
- Information sur les révisions du PLUI des Terres d'Aurignac
- Questions diverses

## **Point de situation sur les travaux de l'école**

La première information est le déménagement effectif de Mr BRILLANT qui a commencé le 27 septembre et est toujours en cours à date. Nous sommes toujours dans l'attente de la remise des clefs à Maître FILLAUD.

Dans un premier temps l'entreprise NICOLY va faire une reconnaissance de l'état de la structure afin de permettre aux entreprises de répondre au mieux lors des appels d'offre.

En parallèle notre architecte Mr POUPART va faire intervenir une entreprise d'ingénierie pour faire l'étude structurelle et déterminer la meilleure solution de reprise de la structure existante.

Les appels d'offre se feront de façon dématérialisée sur un site voué à cet effet.

Le dossier pour le financement est prêt afin d'approcher les banques.

Projet global : 597 000 € HT

Total notifications : 422 740.39 € (en attente de la réponse du département sur la 2<sup>ème</sup> tranche).

Total de subventions possible : 477 000 € HT (80%)

Emprunt à négociier : 119 400 € HT

## **Information sur le contrôle ERP et mesures à prendre.**

Le contrôle par le SDIS a eu lieu le jeudi 3 octobre par le SDIS en présence de Mme Castaing. Le dernier date de 2019.

La porte du podium doit être équipée d'une molette à l'intérieur permettant l'ouverture en tant qu'issue de secours. Le serrurier doit intervenir.

Nous devons accoler sur la porte du local du compteur électrique deux plaques :

- Local technique
- Interdit aux personnels non autorisés

Mme Castaing les a commandées et les installera.

Un contrôle annuel doit être fait concernant l'installation électrique et le chauffage. Mr VIGNEAUX qui en assure le suivi nous a fait parvenir une attestation pour 2024, transmise au SDIS.

Le déclencheur d'alarme à l'entrée est dépourvu d'une clef de réamorçage. A voir avec Mr VIGNEAUX. Celui de la salle en est équipé.

Tous les établissements recevant moins de 200 personnes passent désormais en catégorie 5.

Nous allons ajouter au contrat de location un feuillet concernant les mesures de sécurité à faire signer par le loueur après présentation des consignes.

Après tous les tests et contrôles un avis favorable à exploitation a été attribué. Nous sommes dans l'attente du courrier officiel.

Concernant la borne incendie rouge devant la mairie, il faut prendre contact avec le SDIS d'Estancarbon pour définir son utilité et éventuel changement.

## **Information point budgétaire**

Le conseil n'étant pas au complet, le suivi des budgets du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre va être envoyé aux conseillers pour étude et questions pour le prochain conseil.

## **Information sur les révisions du PLUI des Terres d'Aurignac**

Nous sommes toujours dans le cadre de réunions tous les 15 jours. Nous arrivons au détail de l'urbanisation de la commune avec la réunion à venir du 15 Octobre au cours de laquelle nous allons faire des suggestions. Nous aurons une cartographie précise en suivant.

Nous devons organiser une réunion publique au premier trimestre 2025 afin de présenter et expliquer aux habitants les nouvelles modifications et relever les différentes remarques éventuelles.

## **Questions diverses**

### **Plan Communal de Sauvegarde**

En matière de sécurité, Mme CASTAING informe qu'elle a participé à une nouvelle réunion ce jour concernant le PCS. Elle rappelle qu'il faut mettre en place un exercice au plus tard au 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

Il faut également prévoir l'achat d'un mégaphone et 4 Talkie-Walkie en cas d'absence de réseau téléphonique et/ou électrique. L'achat est validé et confié à Mme CASTAING.

On va aussi se rapprocher de la 5C pour savoir s'il y a un PICS (Plan intercommunal de Sauvegarde) obligatoire avant fin 2026. Son rôle est de recenser les moyens logistiques des différentes communes et de les mutualiser.

### **Plafond de la salle des fêtes**

Le devis de HALTO FRELONS NUISIBLES COMMINGES de 1 075 €, a été envoyé à l'intéressé et nous sommes en attente de sa date d'intervention.

### **Remplacement du candélabre détruit dans la cour de la salle des fêtes**

Le SEBCS a enfin renvoyé le devis accepté à l'entreprise CASSAGNE de Saint-Gaudens afin de procéder à son remplacement. Mme CASTAING a pris contact avec eux, ils ont commandé le matériel mais un délai de 8 semaines sera nécessaire. Dès réception, ils prendront contact avec nous pour effectuer les travaux. En parallèle ils vont nous communiquer la référence du lampadaire afin que nous puissions prendre les mêmes modèles pour remplacer les deux globes qui ne sont plus aux normes.

### **Réparation des vitraux de l'église et de la chapelle**

Mr CHAMBON a bien reçu le devis accepté et nous contacte dès qu'il pourra s'en occuper.

### **ONF, gestion de la forêt**

Nous avons reçu un courrier nous informant qu'après analyse de notre correspondant ONF, estimant qu'aucuns travaux ne sont nécessaires pour assurer une gestion durable à l'aménagement forestier en 2025.

### **Visio conférence ANCT**

Dans le cadre de cette visio-conférence, il a été présenté aux communes l'annuaire des Collectivités. Il s'agit de la possibilité d'utiliser un site web national déjà créé pour toutes les communes de France.

Dans la mesure où nous sommes déjà équipés via le site CAMPAGNOL, il nous suffit juste de faire la mise à jour des données, ce site étant gouvernemental et donc consulté.

Une prochaine réunion en Visio est prévue le 16 octobre pour nous présenter l'incubateur des territoires qui regroupe bon nombre de services mis à disposition des communes.

### **Pass déchetterie**

La 5C met en place un PASS nominatif par foyer afin d'accéder à la déchetterie. L'information a été envoyé aux habitants qui doivent s'inscrire sur leur site pour en bénéficier.

### **Prochaines réunions :**

Le vendredi 8 novembre à 18h30

Le vendredi 6 décembre à 18h30

Fin de séance : 20H00